



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

La Fuite en Égypte

Question écrite n° 122524

Texte de la question

M. Pierre Cardo appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le devenir de l'oeuvre du peintre Nicolas Poussin La Fuite en Égypte. Par arrêté du 30 juillet 2004, il a refusé le certificat d'exportation demandé pour ce tableau en raison du fait qu'il constitue un rare témoignage des dernières années de ce peintre français majeur. Pour éviter que ce tableau ne quitte la France, l'État devait transmettre une offre d'achat pour ce chef d'oeuvre à l'actuel propriétaire du tableau qui a largement défrayé la chronique il y a plusieurs années et le musée des beaux arts de Lyon envisageait de l'acquérir grâce à des fonds publics et privés dans le cadre du mécénat d'entreprises. Il lui demande où en est ce dossier et de lui indiquer les mesures prises pour garantir le maintien de cette oeuvre majeure dans le patrimoine national.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Cardo](#)

Circonscription : Yvelines (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122524

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2007, page 3893